

Les équipements de sécurité des logements

Entre 2007 et 2015, près de 148 000 ménages ont participé à l'une des neuf enquêtes de victimation « Cadre de vie et sécurité ». Cet échantillon cumulé est représentatif des ménages résidant en France métropolitaine sur cette même période.

L'enquête CVS comporte un module propre aux équipements de sécurité de la résidence principale. Cette section recense 4 types de dispositifs de sécurité : les alarmes, les caméras, les digicodes et les portes blindées ou à serrure renforcée. D'autres facteurs pouvant renforcer la sécurité sont également évoqués, tels que la présence d'un gardien dans l'immeuble ou la résidence principale ou encore le fait de posséder un chien.

7 ménages sur 10 disposent d'au moins un équipement de sécurité

Plus des deux tiers des ménages ayant participé à l'une des enquêtes déclarent disposer d'au moins un équipement de sécurité au sein de leur résidence principale (67%). 4 logements sur 10 sont équipés d'un seul dispositif de sécurité, 23% sont dotés de 2 équipements et 5% combinent au moins 3 dispositifs de sécurité¹ [1].

Parmi les ménages dont la résidence principale est pourvue d'un seul équipement de sécurité, on constate qu'il s'agit pour plus de la moitié des cas, d'une porte blindée (55%), les autres ménages étant dotés, à 41% de digicode. Enfin 5% d'entre eux disposent soit d'une alarme, soit d'une caméra.

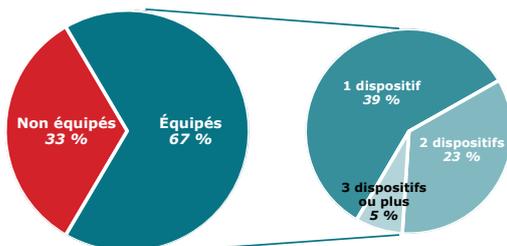
Pour les logements dotés de deux dispositifs de sécurité, la combinaison la plus fréquente est celle de la porte blindée et du digicode, présente dans 8 logements sur 10. L'association de la porte blindée et de l'alarme caractérise, quant à elle, 13% des résidences.

Près de 4 ménages sur 10 munis d'au moins 3 dispositifs combinent une porte blindée, un digicode et une alarme tandis que 30% possèdent une porte blindée, un digicode et une caméra. À noter que parmi la catégorie des ménages disposant d'au moins 3 dispositifs, 16% déclarent posséder les quatre équipements de sécurité abordés dans l'enquête [2].

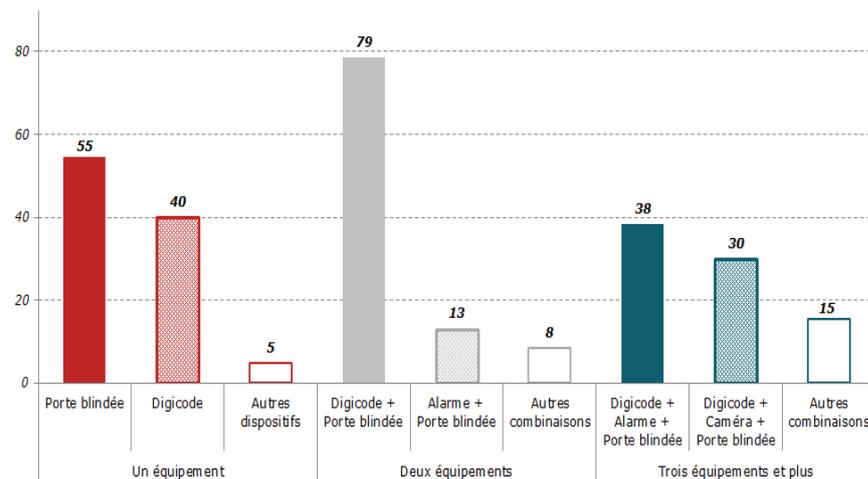
Par ailleurs, 10% des ménages indiquent qu'un gardien ou un concierge réside sur les lieux. Enfin près de 23% des ménages possèdent un chien. À noter que parmi les propriétaires de chien, même si 72% ont pris un animal de compagnie pour l'agrément, 5% déclare l'avoir fait pour plus de sécurité et 23% pour les deux raisons.

Dans le but de mettre en perspective les effets de structure liés notamment au type de logement, au statut d'occupation et au lieu de résidence, nous proposons une analyse croisée de ces 3 facteurs. Les graphiques 3 et 4 permettent la comparaison, des taux d'équipement pour chaque croisement possible, à une situation de référence pour laquelle la répartition des dispositifs serait parfaitement uniforme. Un chiffre positif indique la surreprésentation d'une modalité d'équipement au sein de la catégorie de ménages, un chiffre négatif traduit donc une sous-représentation.

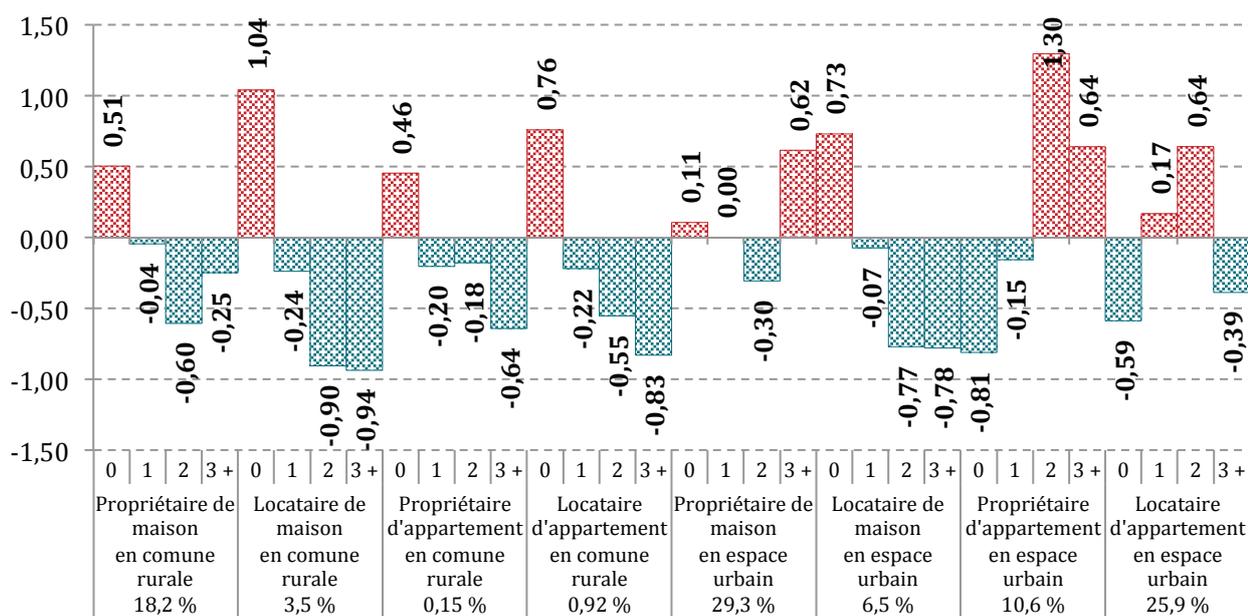
1 Répartition des ménages selon le taux et le nombre d'équipements de sécurité présents dans leur résidence principale



2 Combinaisons de dispositifs de sécurité les plus fréquentes selon le nombre d'équipements présents dans la résidence principale



Nombre de dispositifs de sécurité présents au sein des résidences selon le type, la localisation et le statut d'occupation du logement



Note de lecture : Les propriétaires de maison en commune rurale représentent 18,2% de l'échantillon total.

La répartition des ménages ne somme pas à 100% étant donné que nous avons fait le choix de ne conserver que les logements pour lesquels l'ensemble des informations étaient renseigné (type et localisation du logement, statut d'occupation). Taux de renseignement à 97%

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2015, INSEE - ONDRP - SSM-SI

Champ : Ménages résidant en de France Métropolitaine

Les logements non équipés surreprésentés en milieu rural

Quel que soit le type et le statut d'occupation du logement, les résidences non-équipées en dispositifs de sécurité sont surreprésentées en milieu rural. En effet, que l'on réside en maison ou en appartement et que l'on soit propriétaire ou locataire, les logements non équipés sont, en milieu rural, relativement plus nombreux que les logements équipés [3].

Les propriétaires d'appartement localisé en espace urbain relativement plus équipés

Les propriétaires d'appartement résidant en espace urbain apparaissent relativement plus équipés (surreprésentation des logements munis d'au moins 2 dispositifs). Parmi ces ménages, la combinaison de la porte blindée et du digicode est présente dans 96% de ceux disposant de 2 équipements. L'association de la porte blindée, du digicode et de la caméra concerne 45% des logements munis d'au moins 3 dispositifs [3].

Les appartements d'espace urbain en location moyennement équipés

Les locataires d'appartement en espace urbain résident essentiellement au sein de logements légèrement moins appareillés que les propriétaires (surreprésentation des ménages avec 1 ou 2 dispositifs). Il s'agit pour 88% des habitations équipées d'un seul dispositif, du digicode. Parmi les résidences munies de 2 dispositifs, la combinaison présente dans la quasi-totalité des cas (95%), est celle de la porte blindée et du digicode.

Surreprésentation des logements non équipés parmi les locataires de maison de ville

À l'image des logements situés en milieu rural, les ménages louant une maison en ville et ne disposant d'aucun élément de sécurité

recensé sont relativement plus nombreux que ceux équipés. En effet la modalité « aucun dispositif » est surreprésentée au sein de cette catégorie de ménages. Le statut d'occupation semble primer sur le type et la localisation du logement. Un ménage en location aurait tendance à disposer de moins d'installations renforçant la sécurisation du logement.

Les propriétaires de maison en espace urbain plus ou moins équipés

Les propriétaires de maison présentent des taux d'équipement disparates. Ces habitations sont soit relativement dépourvues d'équipement soit relativement très équipées (3 dispositifs ou plus) [3].

Parmi les logements dotés d'au moins 3 installations de sécurité, un peu moins de la moitié (45%) combine porte blindée, digicode et alarme au sein de leur résidence.

L'écart entre les taux d'équipement de ces logements peut s'expliquer par la prise en compte de différentes caractéristiques. En se concentrant sur cette sous population, l'enquête CVS montre que les maisons non équipées sont principalement des logements situés dans des unités urbaines comportant moins de 100 000 habitants. Les maisons équipées d'au moins 3 dispositifs sont rattachées à des unités urbaines de taille supérieure.

Le niveau de vie des résidents apparaît également comme un facteur discriminant, l'enquête révèle que les maisons non équipées sont essentiellement occupées par des ménages issus des classes modestes ou moyennes inférieures (60% de la population). Les résidences relativement plus équipées sont plus fréquemment habitées par les classes moyennes supérieures qui disposent d'un ou 2 dispositifs et des classes aisées qui présentent le taux d'équipement le plus élevé.